



Conseil de Quartier Venoix/Beaulieu

Compte-rendu de la réunion plénière Du vendredi 2 juillet 2021

Participant(e)s	Diffusion
<p><u>Présent(e)s</u> : Florence BARRE, Laurent BEAUVOIS, Micheline BEGIN, Patrick BENOIT, Joëlle BERNARD, Vincent BILLOTTE, Monique BINOIS, Patrick BLANCHETIERE, Jocelyne BONTANT, Claudine CANIVET, Jean-Lionel CAPELLE, Lou Ann CARBON, Jean-Jacques CHARON, Amélie, CHAVANES, Marie CONTER, Nicolas DE FORTESCU, Julien DREVON, Aline DUFLOT, Valérie GASTIN, Christophe HEBANT, Juliana HEBERT, Julie JOLY, Christiane LAIGNEL, Nathalie LAMENDOUR, Anthony LANDAIS, Jean LE SEAC'H, Guy LEBIGOT, Martine LEBOURGEOIS, Yves LECOUTURIER, Hélène LEFEVRE, Jean-Michel LEHUEDE, Sylvie LOISEAU, Mathis MARTIN, Olivier MENOUE, Marc MILAD, Michel PETIBON, Corinne PRUNUS, Daniel RICHARD, Lauriana RODRIGUES, Isabelle ROSSOLIN, Lucien ROYERE, Patrice SIMON</p> <p><u>Excusé(e)s</u> : Guenaëlle CARLIER, Alexandre CLOUS, Clément CRESTEY, Joëlle DE VYLDER, Prisca ESTEBAN, Jean-Yves FIDALGO, Delphine FOUQUET, Rodrigue FRABOULET-MIANNE, Alain GALLIENNE, Mathilde GROSJEAN, Jean-Jacques GUICHOUX, Françoise HEROULT, Charles LERIVEREND, Hilda MARIN</p> <p><u>Elus / services Mairie présents:</u></p> <p>Sophie SIMONNET, Maire adjointe en charge de la participation citoyenne, de la proximité, de la vie associative et de la politique de la ville</p> <p>Emilie ROCHEFORT, Conseillère Municipale Déléguée du quartier Venoix-Beaulieu</p> <p>Céline ROBERT, Directrice de la Proximité</p> <p>Aurore LEBOUCHER, Cheffe de Service Pôle de Vie Centre Sud-Ouest</p> <p>Virginie RECROIX, Assistante Pôle de Vie Centre Sud-Ouest</p> <p>Mathilde TURINA, Animatrice relais, Pôle de Vie Centre Sud-Ouest</p> <p>Nicolas MONNOT, Référent technique, Pôle de Vie Centre Sud-Ouest</p> <p><u>Taux de présence:</u> 85 %</p>	<p>Conseillers de Quartiers Délégué de quartiers PVQ Centre Sud-Ouest</p> <hr/> <p><u>Cadre réservé au PVQ - Diffusion aux élus et services concernés.</u></p> <p><u>Elus:</u></p> <p>Maire-adjoint en charge de la participation citoyenne</p> <p>Conseillère Municipale Déléguée de quartiers</p> <p><u>Service :</u> Direction de la Proximité</p>

Ordre du jour de la réunion :

1. Présentation des élus
2. Présentation du Pôle de Vie des Quartiers Centre Sud-Ouest
3. Présentation du fonctionnement du Conseil de Quartier
4. Présentation de la plateforme « Je participe à Caen ! »
5. Les prochains rendez-vous

Madame Sophie SIMONNET souhaite la bienvenue aux Conseillers de Quartiers tirés au sort, volontaires et acteurs locaux présents. Elle remercie l'ensemble des Conseillers de Quartiers, soit 634 Caennais et Caennaises recrutés pour trois ans, plus de 70% se sont des habitants volontaires, 20% ont été tirés au sort et ont accepté de participer aux Conseils de Quartiers, le reste étant des acteurs locaux, majoritairement des associations, mais aussi quelques commerçants ou chefs d'établissement scolaire.

Madame Sophie SIMONNET présente Madame Emilie ROCHEFORT, Conseillère Municipale, déléguée des quartiers Venoix-Beaulieu, Madame Céline ROBERT, Directrice de la Démocratie de Proximité, et les membres de l'équipe du Pôle de Vie des Quartiers Centre Sud-Ouest qui sont présents.

Madame Emilie ROCHEFORT souhaite la bienvenue aux Conseillers de Quartiers.

Mme Sophie SIMONNET propose à chaque Conseiller de Quartier de se présenter et de préciser s'ils sont volontaires ou tirés au sort.

1. Présentation des élus



Votre Maire-adjointe en charge de la participation citoyenne, de la proximité, de la vie associative et de la politique de la ville

Madame Sophie SIMONNET

Votre Conseillère Municipale déléguée des quartiers Venoix-Beaulieu

Présidente du Conseil de Quartier,

Madame Emilie ROCHEFORT

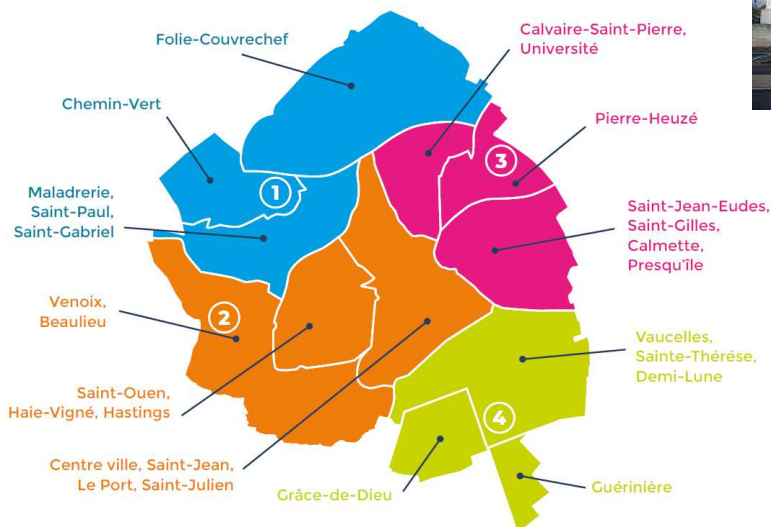


2. Présentation du Pôle de Vie des Quartiers

Ouvert en 2012 puis transféré en 2015 au 18 avenue des Chevaliers, à Caen

Population de 30 955 habitants sur 3 quartiers constitués des secteurs suivants :

- Venoix, Beaulieu 5 704 habitants
- Saint-Ouen, Haie-Vigné, Hastings 11 156 habitants
- Centre-Ville, Saint Jean, le Port, Saint Julien 14 095 habitants



Objectifs et activités des Pôles de Vie des Quartiers

- Offrir un rapport simplifié et de proximité à l'administration (30.000 visites – 5.000 appels en 2019)
- Améliorer la qualité du cadre de vie des habitants, en assurant une veille et en réagissant rapidement aux dysfonctionnements signalés dans les quartiers (9.750 signalements en 2019)
- Animer la participation citoyenne (48 projets réalisés avec les habitants / 2 M d'euro entre 2015 et 2020)
- Favoriser la vie sociale et associative des quartiers (12 week-ends d'animations, 7.320 prêts de salle pour 192 associations en 2019.)

Fonctionnement des Pôles de Vie des Quartiers

Les Pôles de Vie des Quartiers sont ouverts de 9h à 12h et de 17h à 18h (17h pendant les vacances scolaires) du lundi au vendredi. Leur fonctionnement est assuré par une équipe d'agents permettant un accès direct et simplifié vers l'administration municipale.

L'équipe du Pôle de Vie Centre Sud-Ouest est composée de 7 agents :

- Responsable de service
- Assistante administrative
- 2 agents d'accueil polyvalents
- Animateur-relais des initiatives des quartiers
- Référent technique
- Agent de suivi du domaine public

Principales démarches possibles dans un Pôle de Vie des Quartiers :

- Demander un extrait de naissance
- S'inscrire sur les listes électorales
- Inscrire son enfant à l'école
- Payer la cantine scolaire
- Se renseigner sur les aides sociales
- Se renseigner sur tous les services disponibles dans les quartiers ou la ville
- Obtenir une carte de bus à tarif adapté selon le statut des personnes
- S'inscrire à des stages sportifs
- S'inscrire aux repas et aux voyages seniors
- Se renseigner sur les animations et les loisirs dans les quartiers

Les Pôles de Vie des Quartiers / Points Info 14 / France Services

Les objectifs des Points Info 14 / France Services :

- Permettre aux usagers d'effectuer les démarches administratives en ligne les plus simples à moins de 15 minutes de trajet de chez eux
- Être orienté au mieux vers l'un des 23 partenaires signataires participant à ce dispositif
- Réduire la fracture numérique pour les personnes n'ayant pas l'équipement ou les compétences pour effectuer des démarches en ligne

Les partenaires des Points Info 14 / France services :

- Préfecture du Calvados (démarches permis de conduire, cartes grises, etc.),
- CAF du Calvados,
- Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail (CARSAT),
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Calvados,
- Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP),
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH),
- URSSAF Sécurité sociale des indépendants (ex RSI),
- EDF solidarité,
- SDEC Energie,
- SAUR traitement de l'eau,
- ENEDIS (ex ERDF),
- Tribunal de Grande Instance de Caen (Conseil Départemental d'Accès au Droit),
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF),

- Pôle Emploi,
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Caen Normandie,
- Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands (CREAN),
- Association MATHILDE,
- Armée de terre,
- KEOLIS Bus Verts,
- SOLIHA Accompagnement dans les démarches d'aide au logement (ex ARIM des Pays Normands).
- Mutualité Sociale Agricole (MSA) Côtes Normandes

3. Présentation du fonctionnement du Conseil de Quartier

Véritables outils de la démocratie de proximité, **les Conseils de Quartiers permettent aux habitants, aux associations et aux acteurs locaux de s'informer, de donner leur avis, d'effectuer des propositions et de développer des projets sur des sujets d'intérêt général qui touchent à leur quotidien, notamment en termes d'amélioration du cadre de vie et de renforcement du lien social.**

La Ville de Caen considère les Conseils de Quartiers et leur coordination comme les instances pivots de la participation citoyenne.

Ainsi, ces derniers constituent le point d'entrée des consultations de proximité. Ils mettent à contribution leur force de mobilisation et leurs compétences, notamment en terme de diagnostic d'usage.

Généralistes, ils sont un relais non exclusif mais néanmoins incontournable entre les élus, les services de la Ville, et les habitants.

12 Conseils de Quartiers ont été mis en place sur l'ensemble de la Ville de Caen composés de **634 Conseillers de Quartiers**.

La composition des Conseils de Quartiers a évolué vers plus d'ouverture et de représentativité de tous les habitants (jeunes, seniors, femmes, hommes, actifs, retraités, etc....).

Chacun des douze Conseils de Quartiers est composé **d'un collège d'acteurs locaux** (représentants d'associations, commerçants, etc.), **d'un collège d'habitants** dont certains ont été tirés au sort à partir des listes électorales et en prenant en compte l'exigence de parité et **d'un collège « porteurs de projets »**, à l'issue de l'appel à projet, les habitants et les acteurs locaux, porteurs d'un des projets de budget participatif retenus, seront invités à rejoindre le Conseil de Quartier concerné.

▫ Composition du Conseil de Quartier Venox-Beaulieu :

Habitants volontaire		Habitants tirés au sort	Associations et acteurs locaux
Anciens	Nouveaux		
14	37	11	4
66			

▫ Fréquence et type de réunions liées au Conseil de Quartier

Les 12 Conseils de Quartiers peuvent être réunis en **Assemblée Générale** sur convocation du Maire, une à deux fois par an. La première Assemblée Générale des Conseils de Quartiers renouvelés se tiendra le **Lundi 4 Octobre 2021**.

Le Conseil de Quartier se réunit en **Assemblée Plénière** ouverte au public au moins deux fois par an.

Des réunions de **commissions**, publiques ou non selon les sujets abordés, sont aussi organisées. Chaque membre du Conseil de Quartier peut décider de s'investir dans l'une ou plusieurs des commissions qui auront été mise en place par le Conseil de Quartier. Les modalités de fonctionnement des différents groupes sont construites en concertation avec les Conseillers de Quartier de manière autonome, un vice-président étant élu pour chacune des commissions.



Sur le territoire caennais, la Ville accompagne également **la création de Conseils Citoyens sur les 5 quartiers politique de la ville** : les Conseils citoyens du Calvaire Saint Pierre, du Chemin vert, de la Guérinière, de la Grâce de Dieu, et de la Pierre Heuzé.

Une réunion de présentation de ces instances **sera proposée en septembre prochain aux Conseillers de Quartiers, aux acteurs locaux et aux habitants intéressés.**

Objectifs des Conseils citoyens :

La participation active et directe de l'ensemble des habitants et des acteurs des quartiers afin **de réduire les inégalités dans les principaux domaines suivants** :

- Emploi
- Insertion
- Education
- Santé
- Culture
- Sport
- Soutien à la parentalité
- Lien social
- Amélioration du cadre de vie
- Développement économique

4. Présentation de la plateforme « Je participe à Caen ! »

Les objectifs poursuivis par la Ville sont de renforcer la relation Ville-citoyen et de renouveler les méthodes de l'action publique.

Pour développer la démocratie participative par une mise en pratique structurante et donner du pouvoir d'agir aux citoyens, la Ville met en place **un budget participatif**. Des projets proposés par les habitants, destinés à améliorer le cadre de vie, des projets numériques, etc... et correspondant à des dépenses d'investissement, sont soumis à un vote ouvert à tous les Caennais et Caennaises mais aussi aux personnes ayant une activité professionnelle ou associative sur Caen, sans forcément y habiter.

Une rentrée associative placée sous le signe de l'engagement citoyen !

La manifestation « **Place aux Assos** » organisée le **4 Septembre** prochain est devenue un véritable baromètre de la vitalité associative locale.

L'objectif de l'édition 2021 : accueillir jusqu'à 300 associations et faire évoluer le périmètre de la manifestation, de la rue Saint Pierre au nouveau boulevard Maréchal Leclerc en passant par la Place de la République.

Le jour de « Place aux assos, » la Ville présentera sa plateforme participative numérique, nommée « Je participe à Caen ! »

Cette plateforme s'adressera à tous les citoyens, habitants ou acteurs locaux et permettra :

- D'animer les budgets participatifs
- De proposer des consultations de proximité aux habitants des 12 quartiers
- De publier l'agenda des réunions publiques et des Conseils de Quartiers et partager leurs comptes rendus

Pourquoi un espace de l'engagement citoyen sur « Place aux assos » ? Pour se saisir de la visibilité et de la dynamique de « Place aux assos » et pour donner un coup de projecteur au lancement de cette plateforme.

D'une manière plus générale, valoriser l'engagement citoyen dont la valeur a pu être mesurée en ces temps de crise sanitaire

- Les budgets participatifs
 - 2 millions € par an
 - Des projets d'habitants et d'acteurs locaux pour l'intérêt général
 - Des dépenses d'investissement
 - 400.000 € maximum par projet

Des projets dans les champs de compétence de la Ville de Caen ou déléguées à la Communauté Urbaine Caen-la-Mer dans les domaines suivants :

- Solidarité, cohésion sociale, liens intergénérationnels
- Santé, handicap
- Éducation, jeunesse et sports
- Mobilité, partage de la voirie, voies douces
- Environnement, transition écologique et ville durable
- Qualité du cadre de vie
- Culture et patrimoine
- Ville intelligente et numérique

Exemples de projets d'investissement élaborés dans le cadre des contrats de quartiers du précédent Conseil de Quartier 2018/2021 :

- Aménagement de feux tricolore sur la contre allée boulevard Pompidou
- Aménagement du chemin des Brébeufs
- Aménagement de place Zone bleu avenue Henri Chéron

5. Les prochains rendez-vous

► Samedi 4 septembre 2021

« PLACE AUX ASSOS » sous le signe de l'engagement citoyen et bénévole.
Découvrez la plateforme numérique « JE PARTICIPE A CAEN ! »

► Du 6 au 20 Septembre 2021

« LE BUDGET PARTICIPATIF C'EST QUOI ? »

Réunion de chaque Conseil de Quartier pour préparer un projet à présenter dans le cadre du budget participatif

► **Lundi 4 Octobre 2021**

« **ASSEMBLEE GENERALE DES CONSEILS DE QUARTIERS** »

Réunion des 634 Conseillers de quartiers en présence de M. Joël BRUNEAU, Maire de Caen

► **Du 11 au 29 Octobre 2021**

« **COMMISSIONS THEMATIQUES ET VICE-PRESIDENTS** »

Réunion de chaque Conseil de Quartier pour la mise en place des commissions « Cadre de vie », « Lien social et solidarité » et choix des Vice-Présidents.